

moneta

Le journal pour un usage différent de l'argent // numéro 1 // 29 mars 2007

AZB
P.P./Journal
CH-4601 Olten

Postcode 1



Budget

- 3 VIVRE À CRÉDIT **Le piège de l'endettement**
- 6 POUR OU CONTRE **Le revenu de base**
- 8 BUDGETS PUBLICS **Les entreprises échappent au financement des tâches publiques**
- 10 BUDGETS DE FEMMES **Des emplois à temps partiel mal payés empêchent d'établir un budget**



Photos: mad

11



16

ÉDITO

Pas de question!

On parle souvent d'argent. A table, dans le bus, à la maison... presque partout. De salaires aussi. Surtout ceux des «grands pontes» des étages supérieurs. Et au travail? La question y est vue d'un mauvais œil! Même entre ami-e-s et collègues. On ne consent qu'à de vagues réponses. Tout au plus peut-on estimer le salaire de quelqu'un d'après son train de vie ou son ostentation.

J'ai connu une exception alors que je travaillais à Lausanne, juste après mon apprentissage, quasiment en tant que «travailleur immigré». Les Romandes ne s'intéressaient pas à nous; quant aux hommes, ils nous adressaient essentiellement railleries et mépris pour chaque faute de français. Seule notre logeuse de 80 ans était gentille, surtout après qu'à sa demande insistante, j'eus occis une souris dans la cuisine. Je l'ai fait à contrecœur, mais il le fallait, puisque je suis un homme!

Nous, les Suisses allemands, restions entre nous. Et avons donc commencé à parler salaire. L'un de nous avait découvert que notre revenu pouvait être jusqu'à 30 pour cent inférieur à celui des collègues romands, pour le même travail. Nous compensions un peu cela par des heures supplémentaires: au lieu de deux heures de pause à midi, nous prenions à peine une heure et revenions timbrer. Puis nous allions nous asseoir derrière les étagères, jouions aux dés ou bavardions à voix basse – bref, nous laissions passer ces «heures supplémentaires» sans travailler.

Lors d'une période où le travail n'abondait pas, on m'a attribué la corvée de nettoyage et j'en ai eu par-dessus la tête. J'ai démissionné. Qu'ils ramassent leur chenit eux-mêmes! Puis j'ai trouvé une place à Zurich, où j'ai immédiatement gagné 300 francs de plus, en n'étant plus un «travailleur immigré». Contrairement au collègue tessinois! Alors quand celui-ci m'a demandé ce que je gagnais, j'ai esquivé la question comme tous les autres, donné une réponse vague ou tenté une formulation oiseuse: assez pour vivre.

Plus tard, dans un bureau de création réputé, on m'a soumis un contrat dont une clause stipulait que je n'avais pas le droit de parler du salaire avec les autres membres du personnel. J'ai signé. Et m'y suis tenu. L'échine est parfois d'une grande souplesse.

Aldo Clerici | aldo.clerici@clerici-partner.ch

DOSSIER PRINCIPAL: BUDGET

3 NOUVELLES FORMES DE CRÉDIT
Le business de l'argent rapide

4, 5 LE DOSSIER EN PHOTOS
de Nadia Knechtle

6 SALAIRE POUR TOUS
**Revenu de base:
une controverse**

8 BUDGETS PUBLICS
Les budgets de l'Etat rétrécissent

10 BUDGETS DE FEMMES
Quand 2 + 2 ne font que 3

CRÉDIT D'ENCOURAGEMENT BAS

11 FONDATION EDITH MARYON
**Cautionnement
pour des garanties de loyer**

PAGES BAS

12 **Crédits octroyés au 2^e semestre 2006**

13 **Invitation à l'assemblée générale
ordinaire de la BAS**

14 **Finnova: notre nouveau cœur**

14 **2006 BAS en chiffres**

15 **Merci Christa Joss!**

15 **Les gens de la BAS**

EN PERSONNE

16 INTERVIEW AVEC
VREN BORER DELAFONTAINE
**Quand le leasing et les cartes
de crédit gonflent les dettes**

moneta LE JOURNAL POUR UN USAGE DIFFÉRENT DE L'ARGENT // N°1 // 29 MARS 2007

moneta paraît au moins quatre fois par an en français et en allemand. La reproduction de textes est soumise à une autorisation écrite de la rédaction et doit impérativement indiquer la source // **Editrice** Association editrice moneta, c/o Banque alternative BAS, case postale, 4601 Olten // **Rédaction** René Horning (responsable), Aldo Clerici, Rico Kessler, Claudia Nielsen, Dominique Roten, Dominique Zimmermann // **Rédaction française** moneta, c/o Banque alternative BAS, représentation romande, case postale 161, 1001 Lausanne, téléphone 021 319 91 00, moneta@moneta.ch // **Traduction** Sylvain Pichon // **Graphisme et réalisation** Clerici Partner, Zurich // **Couverture** Nadia Knechtle, c.p.a. // **Impression** ROPRESS Genossenschaft, Zurich // **Tirage de cette édition** 5600 exemplaires // **Publicité et encarts** Banque alternative BAS, case postale, 4601 Olten, téléphone 062 206 16 16 // **Abonnements** Annuel Fr. 20.– / Soutien Fr. 50.– // **Encarts et annonces** Nous attirons votre attention sur le fait que les encarts qui n'émanent pas de la BAS ou de moneta sont assimilés à des publicités qui nous permettent de couvrir les frais de production.

Le business de l'argent rapide

NOUVELLES FORMES DE CRÉDIT **La consommation au-dessus de ses moyens est mal vue, mais elle tente de se refaire une virginité avec l'aide des cartes de crédit gratuites de Coop et Migros. Les endettements sont courus d'avance.**

//_«Réalisez vos rêves rapidement avec Credit-now», propose la publicité de Bank-now, filiale du Credit Suisse. «La chambre d'enfant était mon choix numéro un»: tel est le texte figurant à côté du visage d'une jeune femme, sur une affiche de la GE Money Bank, laquelle présente également la solution: «De l'argent liquide pour vous». Malgré l'avalanche d'affiches et de spots publicitaires, le business de l'argent rapide ne fonctionne pas aussi bien que prévu. Jusqu'à présent, les Suissesses et Suisses consomment moins à crédit que l'ont espéré les banques et que l'ont redouté les centres de conseils en matière de dettes.

Un «marché dormant» qui promet des gains alléchants

Les fournisseurs de services financiers ont probablement été alléchés par une comparaison avec divers états de l'Union européenne, où la demande de crédits privés est bien plus élevée qu'en Suisse. Les banquiers ont évoqué un «marché dormant» et ont prédit des taux de croissance élevés. Les grandes banques et les établissements financiers spécialisés n'ont pas été les seuls à réclamer leur part du gâteau: depuis 2004, les banques Raiffeisen proposent aussi des crédits privés. Certaines banques cantonales ne pouvaient pas rester les bras ballants: en 2005, les banques cantonales de Zurich, de Schwyz, des Grisons et de Thurgovie ont fondé, avec la Banque Valiant, une filiale spécialisée dans le crédit à la consommation: Cashgate.

En 2006, le Credit Suisse a réuni ses activités de leasing et de crédit à la consommation sous le nom neutre de Bank-now. Il fallait que ne soit pas trop évident le lien entre la banque de gestion de patrimoine et l'activité encore un peu sulfureuse des crédits rapides. Depuis longtemps, le devant de la scène publicitaire est occupé par la GE Money Bank – anciennement Procrédit –, filiale du groupe étasunien General Electric Company. L'effet de ces grandes manœuvres? De 2005 à 2006, le volume des contrats de crédit à la consommation est passé de 6,589 à 6,765 milliards de francs.

Les consommatrices et les consommateurs helvétiques résistent-ils mieux que celles et ceux des autres pays à l'attrait de la consommation à crédit? L'une des explications à ces faibles taux de croissance pourrait résider dans les directives que le législateur a imposées à la branche en 2003. Dans la loi fédérale sur le crédit à la consommation, la limite du taux d'usure a été fixée à 15 pour cent. Et les banques sont tenues d'exiger aux demandeuses-eurs des informations détaillées sur leur situation financière. Cela pourrait se révéler une dissuasion efficace pour l'achat de biens de consommation que l'on n'a pas les moyens de s'offrir: qui voudrait crier sur les toits le montant de son loyer ou d'une éventuelle pension alimentaire?

Une autre raison pourrait être la cherté des taux. Une étude révèle que dans l'UE, le taux moyen est de 6,91 pour cent. Avec des

offres situées entre 8 à 14,5 pour cent, tous les prestataires en Suisse sont nettement au-dessus. Rien n'explique valablement cette différence. Pas étonnant dès lors que le marché soit actuellement examiné de près par la Commission de la concurrence (ComCo). Une enquête préliminaire doit déterminer s'il existe des indices de violation des règles de la concurrence.

Bien que l'activité ne donne pas d'aussi bons résultats que le voudraient les banques, les centres de conseils en matière de dettes ne baissent pas la garde. La facture de la GE Money Bank et du Credit Suisse pourrait bien augmenter par une voie détournée. L'an dernier, Coop et Migros ont lancé leurs propres cartes de crédit et se profilent ainsi comme des casseurs de prix, en ne demandant aucune cotisation annuelle. Les deux offres précisent explicitement que les factures ouvertes peuvent aussi être payées par mensualités.

Taux d'intérêt jusqu'à 15 pour cent

Quand l'offre a été dévoilée au public, Jürg Gschwend, président de l'association faîtière Dettes Conseil Suisse, a émis les reproches suivants: «D'un point de vue juridique, la carte de crédit avec option de crédit est un crédit à la consommation normal, mais contrairement au crédit en espèces, il est tout à fait présentable.» Les conditions générales dévoilent une activité parallèle lucrative: Coop et Migros exigent un taux d'intérêt annuel identique de 9,9 pour cent pour les paiements par mensualités, nettement en dessous des taux de la concurrence établie. A titre de comparaison: l'UBS prélève jusqu'à 15 pour cent d'intérêt pour la Mastercard et le Credit Suisse 14,75 pour cent pour la carte Visa.

Avec leur offre, Coop et Migros visent manifestement le marché du crédit à la consommation et espèrent que les clients utiliseront l'offre de paiements par mensualités. Rien d'étonnant, quand on sait avec qui collaborent les deux grands distributeurs. Le partenaire de Migros est le spécialiste du crédit de consommation GE Money Bank. Coop collabore quant à elle avec Swisscard, une coentreprise d'American Express et du Credit Suisse, également actif dans le domaine avec son autre filiale Bank-now.//

Les souris sont attirées avec du fromage – les consommateurs avec des cartes de crédits.







Revenu de base: une controverse

SALAIRE POUR TOUS_ Un revenu de base garanti, versé inconditionnellement par l'Etat: ce modèle revient sans cesse dans la discussion. Un tel revenu minimum – par exemple, 2000 ou 2500 francs par mois en Suisse – pourrait soulager l'assurance chômage et l'aide sociale.

//_Des groupes sociopolitiques et religieux, le mouvement altermondialiste et des cercles de réflexion débattent inlassablement d'un revenu de base. Cette idée va à l'encontre du mode de production capitaliste et de notre méritocratie; ce modèle part du principe que tout le monde a besoin d'un revenu, indépendamment du travail qu'elle ou il est capable de fournir. Un revenu de base soulagerait l'assurance chômage et l'aide sociale; il désamorcerait aussi le problème du travail bénévole ne pouvant actuellement pas être financé. La question que nous pourrions alors nous poser est: qu'est-ce que je ferais si mon revenu m'était assuré?

En Suisse, surtout à Bâle, on discute intensément, depuis le début 2006, de «l'initiative revenu de base». Ces débats font l'objet d'une riche documentation (www.initiative-grundeinkommen.ch). moneta présente deux aspects liés à ce thème: partisan d'un revenu de base, le philosophe bâlois Andreas Brenner considère de tels versements comme «paradoxaux», car un revenu de base dissocierait le salaire d'un «investissement en temps», ce qui pourrait élargir la notion de bien-être au-delà des aspects financiers. La chercheuse en sciences sociales Gisela Notz, de la Fondation Friedrich Ebert à Bonn, prend le contre-pied; elle admet que certaines démarches indignes auprès des services sociaux pourraient être évitées, mais elle estime qu'un revenu de base cimenterait la distribution des rôles dans la société au détriment des femmes. Celles-ci seraient encore plus fortement poussées vers des tâches non qualifiées, puisqu'elles recevraient un revenu de base._//

Informations sur l'internet:

Sites en langue allemand:

- > www.initiative-grundeinkommen.ch
- > www.initiative-grundeinkommen.info
- > www.unterschied-zukunft.de
- > www.freiheitstattvollbeschaeftigung.de
- > www.1000-fuer-alle.de
- > www.globalincome.org
- > www.labournet.de

Sites en langue française:

- > www.bien-ch.ch
- > <http://1revenupourtous.bleublog.ch>

Le revenu de base, un paradoxe



Photo: mad

Andreas Brenner

Une idée va à l'encontre de nombreuses doctrines bien établies, en ramenant l'argent à ce qu'il était à l'origine: un moyen et non pas la finalité.

//_Le «revenu de base» est une notion plutôt paradoxale. Paradoxale entre autres parce que dans ce cas, le revenu ne dépend pas d'un travail précédemment fourni. En théorie, le revenu de base serait une rémunération indépendante de tout versement ou de toute prestation préalable. Jusqu'alors, le salaire était un équivalent d'échange pour des prestations fournies ou payées, valant de l'argent, que nous accomplissons généralement sous la forme d'un travail rémunéré.

On mesure le plus souvent la valeur du travail à rémunérer (donc celle du revenu) à l'aune du temps investi. Les investissements en temps sont particulièrement précieux et nous en attendons – à juste titre – un rendement particulier. Car le temps investi est pris sur notre durée de vie et, comme nous le savons, celle-ci est limitée.

Vu sous cet angle purement économique, il est facile à comprendre que nous attendions un rendement aussi élevé que possible pour l'investissement en temps que nous

Utopie sociale ou «chômage volontaire»?



Photo: mad

Gisela Notz

Un revenu de base ne change en rien les causes des inégalités sociales et de la discrimination sexuelle dans la société. En voici une critique d'un point de vue féministe.

//_Nous vivons une phase d'évolution, de réorganisation et de démantèlement des structures professionnelles et sociopolitiques ainsi que des systèmes d'assurances sociales. Les restrictions sociales frappent différemment les femmes et les hommes. Les femmes sont (souvent) concernées autrement et plus durement que les hommes. Depuis quelque temps, la revendication d'un revenu de base est la réponse la plus populaire à la difficulté d'exercer une activité professionnelle suffisante à assurer le minimum vital. Ce revenu de base serait payé, indépendamment du travail fourni, à toute personne dont le salaire ou la rente ne suffirait pas à assurer la subsistance, ou alors il serait versé à tout un chacun indépendamment du travail accompli.

La situation des personnes toujours plus nombreuses à subir la pauvreté et l'exclusion pourrait sans doute être améliorée par un revenu de base assurant leur existence, au lieu de l'allocation chômage ou de l'aide sociale.

consentons dans nos emplois. Cela est purement économique et rationnel. Il serait alors juste d'attendre de notre investissement en temps un gain sous la forme de temps et même, afin que l'investissement soit rentable, un gain sous la forme de temps supplémentaire. Mais ce n'est pas le cas d'un emploi salarié normal.

Plutôt que de recevoir davantage de temps en guise de rémunération, nous appliquons le principe de la «thermodynamique capitaliste» et proclamons, en chœur avec Benjamin Franklin, que «le temps, c'est de l'argent». Par conséquent, nous nous dépêchons toujours plus et avons tout simplement retourné la phrase en «l'argent, c'est du temps». Nous acceptons dès lors de ne pas recevoir de temps équivalent ou supplémentaire pour celui que nous investissons, mais simplement de l'argent.

Beaucoup d'argent – peu de temps

Dans les sociétés capitalistes, les gens se sont habitués à ce troc, à tel point qu'ils ne le considèrent plus comme injuste: c'est un fait, et l'on est en droit de s'en étonner. L'autre fait tient à la manière dont les gens évaluent l'argent qu'ils reçoivent pour leur investissement en temps: quelqu'un qui reçoit beaucoup d'argent pour le temps investi a de la valeur au sein de la société. Celle ou celui qui

Car certaines tracasseries sont discriminatoires, voire inhumaines: les démarches vis-à-vis des ORP et des services sociaux, la situation des demandeuses-eurs, la dépendance vis-à-vis d'un soutien de famille ou d'un petit boulot – pour n'en citer que quelques-unes.

Cependant, d'un point de vue féministe, il faut considérer avec circonspection l'éventualité qu'un revenu de base atténue la discrimination des femmes dans le monde professionnel ainsi que dans les tâches domestiques et familiales; il faut également voir s'il peut enrayer le démantèlement social, lequel se fait surtout et notoirement au détriment des femmes. On ne peut pas négliger le risque qu'avec un revenu de base garanti (même modeste), une partie de la population pourrait se considérer comme au chômage à long terme ou définitif, ou comme une femme ou un homme au foyer.

Le danger est grand que les femmes, en particulier, soient empêchées d'accéder à un emploi rémunéré assurant des moyens d'existence convenables. Cela au moins aussi longtemps que les structures familiales resteront telles qu'elles sont, et aussi longtemps que la prise en compte du temps consacré à l'éducation et aux soins ne sera pas identique pour les deux sexes. Pour une femme (ou un homme) en charge des tâches domestiques et d'accompagnement, il est bien difficile de ne pas creuser un trou dans son parcours profes-

ne reçoit pas d'argent a peu de valeur, voire aucune.

Et le principe de la thermodynamique capitaliste s'applique là aussi: à quelqu'un qui reçoit beaucoup d'argent, il ne reste en général que peu de temps. Et inversement, celle ou celui qui reçoit peu d'argent dispose de beaucoup de temps, ce que la société (et finalement la personne concernée elle-même) percevra comme du temps inutile, voire du temps mort.

C'est là que réside le paradoxe du revenu de base. Pour commencer, définissons cette notion: un paradoxe est une opinion, un argument ou une proposition qui va à l'encontre (du grec para) de l'opinion communément admise (du grec doxa). Dans quelle mesure le revenu de base est-il paradoxal? Contrairement à la théorie dominante, il n'est pas lié à l'investissement en temps. C'est un paradoxe, parce que la théorie dominante présentait jusqu'alors les deux comme indissociables: temps investi = argent.

Le revenu de base dissocie le transfert d'argent de la prestation: c'est un paradoxe de plus, si l'on qualifie cet argent de «revenu». Et il s'agit justement de cela dans le cas du revenu de base. Ce n'est pas une aumône de base, mais bien un revenu. Alors qu'est-ce qu'un revenu? Par cette question, nous ne voulons pas nous contenter de savoir com-

sionnel. Mais aussi les femmes revendiquent-elles le droit de subvenir elles-mêmes à leurs besoins vitaux grâce à un travail rémunéré. Elles disposent aujourd'hui de formations et de qualifications dont aucune génération précédente n'a pu bénéficier. Le droit d'exercer une activité pourvoyant convenablement aux besoins vitaux est aussi un droit humain. Les mouvements féministes socialistes et civils ont longtemps lutté pour cela. Et la lutte n'est pas terminée.

Le revenu de base ne change rien

Un revenu de base laisserait (momentanément) intactes les causes d'inégalités sociales et spécifiques aux sexes, dans notre société. Il ne changerait rien non plus à la discrimination, mais la déplacerait simplement à un niveau plus élevé (en fonction de l'importance du revenu de base). Affirmer que la pauvreté serait éradiquée, comme l'affirment sans cesse les défenseurs du revenu de base, serait omettre qu'un revenu de base laisse les rapports identiques à ce qu'ils sont aujourd'hui. Il ne remet pas en question la société du travail ni ses mécanismes de marché capitalistes, ses supérieur-e-s et ses subordonné-e-s ainsi qu'une répartition du travail en fonction du sexe et de la classe sociale. Un revenu de base suppose même une économie capitaliste fonctionnant à plein régime, car il doit être financé par un impôt social.

ment il est obtenu (par l'investissement de temps de vie). Nous ne voulons pas non plus prendre la notion au pied de la lettre et dire que «le revenu est l'argent qui rentre» (sur notre compte ou dans notre porte-monnaie). De telles descriptions ne font qu'effleurer le phénomène.

Fondamentalement, il s'agit d'avoir de quoi vivre grâce à un revenu. Cela signifie que l'on se donne la possibilité de subvenir à ce que l'on estime important.

Tout cela nous amène à un autre paradoxe du revenu de base: son principe contribue à dépasser une notion un peu courte du bien-être, qui serait mesurable uniquement en termes monétaires. Et, comble du tout, on peut l'atteindre grâce à l'argent. Le paradoxe revient pour un tour: dans ce modèle, l'argent est ce qu'il était à la base, c'est-à-dire un moyen et pas la finalité. Et parce que – dans le principe du revenu de base – l'argent est un moyen, il contribue à une nouvelle forme de bien-être qui ne serait pas fondée que sur l'argent. _//

Andreas Brenner | Andreas.Brenner@unibas.ch

Andreas Brenner est chargé de cours du Séminaire de philosophie de l'Université de Bâle. Ses recherches portent principalement sur l'éthique appliquée et la phénoménologie.

Face à l'augmentation de la pauvreté et au nombre croissant de travailleuses-eurs pauvres, il nous faut des idées alternatives pour un plein emploi traditionnel. Dans notre société, le plein emploi a de toute façon toujours une préférence sexuelle: les hommes effectuent une activité lucrative et les femmes s'occupent de la famille ou apportent un «revenu complémentaire». D'un point de vue féministe (et aussi de celui de nombreux hommes), il faut changer cela. Le nombre de postes ouverts dans les innombrables professions féminines, en particulier l'éducation et les soins, prouve que l'hypothèse de la «fin du travail» est erronée.

Les modèles de revenu de base doivent être mis en rapport avec la demande d'une diminution radicale du temps de travail, d'un salaire minimal, d'activités dignes exercées volontairement et non imposées par autrui, de produits sensés. Il manquera une notion d'émancipation tant que l'on ne procédera pas à une nouvelle évaluation, à une redéfinition et à une redistribution du travail accompli individuellement et collectivement par les femmes et par les hommes, dans tous les domaines (actuellement) rémunérés et non rémunérés. _//

Gisela Notz | Gisela.Notz@fes.de

Gisela Notz travaille au service de recherche sur l'histoire sociale et contemporaine de la Fondation Friedrich Ebert à Bonn.

Les budgets de l'Etat rétrécissent

BUDGETS PUBLICS _ A tous les niveaux de l'Etat, fédéral, cantonal ou communal, le phénomène est identique: en révisant les lois fiscales, la majorité politique aide toujours plus les entreprises à échapper au financement des tâches publiques. Et la part d'impôt de celles et ceux qui gagnent normalement leur vie augmente en conséquence.

//_ La majorité bourgeoise au parlement, du centre jusqu'à la droite, affirme que la politique budgétaire serait une politique économique. Une imposition légère favoriserait la prospérité économique. On nous promet que tout le monde en bénéficierait. Entre temps, la compétition fiscale fait rage entre les cantons. La «Wochenzeitung» (WOZ)¹ a évalué leurs pertes annuelles à 3,7 milliards de francs et le journaliste économique Werner Vontobel a carrément parlé de 4 milliards dans le «SonntagsBlick». Ce que la main publique ne prend pas, les entreprises le gardent dans leurs caisses. Leur participation à l'ensemble des recettes fiscales ne cesse de diminuer. L'évolution entre 1990 et 2003 montre que la

Confédération, les cantons et les communes encaissent ensemble 48 pour cent plus d'impôts aujourd'hui qu'en 1990. En outre, l'impôt sur le revenu a même augmenté de près de 86 pour cent, alors que l'impôt sur le capital est demeuré au même niveau qu'en 1990. C'est ce qu'a constaté Avenir Suisse en automne 2005 dans un rapport sur l'imposition des entreprises en Suisse.

Si l'on considère seulement les budgets cantonaux, cette évolution est encore plus nette: les bénéficiaires des entreprises explosent, mais elles contribuent de moins en moins au financement des tâches publiques. Canton de prédilection pour l'établissement du siège de holdings, Zoug, encaissait en 2003 en-

core 13 pour cent de ses revenus fiscaux auprès des entreprises. La part de Genève et Bâle-Ville était comparable. A l'époque, seuls quatre autres cantons voyaient plus de 10 pour cent de leurs recettes fiscales provenir de l'imposition des entreprises: Zurich, Tessin, Saint-Gall et Argovie. Mais, depuis, les lois fiscales ont partout été modifiées.

Avec cette politique, les cantons chassent les bons contribuables. Mais le succès de telles mesures fiscales est contestable, car les critères de décision pour l'établissement d'une entreprise tiennent moins à des impôts bas qu'à une bonne infrastructure, à des ressources en personnel, à un prix du terrain abordable et à de bonnes possibilités de formation. Tou-

ANNONCES



Amnesty International



Un testament pour les droits humains

Vos valeurs ont une histoire, donnez leur un avenir.

Veuillez m'envoyer gratuitement votre brochure sur les testaments.

Prénom / Nom _____

Rue / n° _____

NPA / Localité _____

Amnesty International **Tel. 031 307 22 22**
Case postale, 3001 Berne **www.amnesty.ch**

Actionnaire : une responsabilité ?

Nous sommes tous actionnaires, directement ou indirectement.

Des décisions sont prises en notre nom !

ACTARES agit pour que ces décisions répondent aux critères écologiques, sociaux et économiques.

Pour en savoir plus : www.actares.ch – info@actares.ch

ACTARES


Actionariat pour une économie durable
 AktionärInnen für nachhaltiges Wirtschaften

CP 171, 1211 Genève 20, t: +41 (0)22 733 35 60, f: +41 (0)22 733 35 80

Biologische Samen
 & ökolog. Gartenzubehör

Semences biologiques
 & matériel de jardinage

(Katalog gegen frankiertes C5-Couvert, Fr. 1.10)
 (Catalogue contre enveloppe C5 affranchie, fr. 1.10)



Susanne & Adrian
Jutzet - Jossi

CH-2019 Chambrélen NE
 Tel. 032 855 14 86
 Fax 032 855 10 58
biosem@biosem.ch

B I O
 S U I S S E

e-shop: www.biosem.ch



Internet * E-commerce
Formation * Dépannages
Matériel * Logiciels

ImagineR Software
l'alternative informatique

2, bd Carl-Vogt - 1205 Genève
 T:022/321 31 20 - F:022/800 17 12
www.imagineur.ch - info@imagineur.ch

te une industrie d'évasion fiscale, une armée d'avocats et de consultants, cherchent à attirer les sociétés de domicile et les holdings vers les places fiscales les plus avantageuses. Toutefois, les sociétés de ce genre n'emploient presque pas de personnel et sont promptes à plier bagage pour s'installer sous des cieus fiscalement plus cléments.

L'opposition vient désormais de Bruxelles

La résistance s'organise contre la spirale des cadeaux fiscaux. Les tribunaux ont dû et doivent se prononcer sur les taux d'impôt dégressifs des cantons d'Obwald et Appenzell Rhodes-Extérieures, et la pression vient désormais aussi de l'Union européenne. La Commission européenne a qualifié la politique de certains cantons de discrimination et d'entrave à la concurrence. Tôt ou tard, la Confédération ne pourra plus se contenter d'arguties pour répondre à la pression de Bruxelles: elle devra introduire une véritable harmonisation fiscale dans ce domaine.

Les abattements fiscaux ne provoquent pas seulement des conflits politiques: ils ont aujourd'hui déjà des conséquences sociales douloureuses en Suisse. Le financement de l'Etat repose de plus en plus sur la classe

moyenne, car les entreprises et les particuliers des classes de revenus supérieures profitent des abattements fiscaux et il n'y a «rien à retirer» des bas revenus. Dès lors, on présente l'addition à celles et à ceux qui gagnent normalement leur vie ainsi qu'aux artisans. Aujourd'hui, ils financent en grande partie les tâches publiques non seulement par leurs impôts, mais aussi – par exemple – par des frais de scolarité plus élevés pour leurs enfants. Avec des bourses d'études en diminution et des primes d'assurance-maladie en augmentation, la charge alourdit le budget des ménages.

C'est toujours avec les mêmes mesures d'économie que la Confédération, les cantons et les communes réagissent à la baisse des recettes consécutives aux allègements fiscaux. Les salaires sont gelés et les effectifs sont réduits. Au plus fort de la dernière vague d'économies – dans les années 2004 et 2005 – le canton de Zurich a biffé 1300 postes, Berne 350 et les Grisons 170, pour ne citer que trois exemples pris au hasard.

Les programmes d'économies ne touchent pas uniquement les employé-e-s et leur salaire. Les domaines qui sont peu ou pas soutenus par des groupes de pression sont les premiers à être démantelés: les matières ar-

tistiques sont supprimées de l'offre scolaire ou alors les parents doivent déboursier davantage pour ces dernières. Des services de consultation sont fermés et les subventions aux institutions d'utilité publique qui proposent ce genre de services sont coupées. Au cours des dernières années, les prestations d'aide à domicile et de gérontologie ont été réduites; les allocations familiales et de maternité ainsi que les subsides à l'assurance-maladie ne sont plus adaptés au renchérissement du coût de la vie et n'ont en tout cas pas été étendus; le financement des hautes écoles spécialisées est boiteux; partout, des services auparavant publics sont privatisés, depuis le blanchissage du linge hospitalier jusqu'au service d'entretien et de courrier interne. Les cantons particulièrement économes – comme Saint-Gall – ont même stoppé leur programme d'encouragement des énergies renouvelables et supprimé les prestations supplémentaires pour les rentiers AVS et AI. Les exemples le prouvent: le rétrécissement des budgets publics fait son lot de victimes et presque personne n'en sort gagnant. _//

René Hornung | hornung@pressebuero-sg.ch

1 Johannes Wartenweiler, «Wo sind die Milliarden?», «Wochezeitung» du 14. 9. 2006.

Le budget de l'Etat n'est pas celui d'un ménage

On entend souvent cette rengaine aussi vieille que rabâchée selon laquelle ce qui vaut pour un budget privé s'appliquerait également à celui de l'Etat. Mais quand cette analogie sert à justifier une politique d'économie dans les comptes publics, elle est fallacieuse. Certes, si le solde de notre compte privé se met à fondre, il faut agir. Et comme il est souvent difficile de gagner plus, alors nous devons réduire les dépenses.

Mais quand l'Etat s'engage dans un processus de réductions budgétaires, cela bouleverse un pan entier de l'économie et produit de graves effets, car l'Etat représente presque deux cinquièmes de l'économie helvétique. Contrairement à un ménage privé, l'Etat peut influencer sur ses recettes. Au cours des vingt dernières années, il l'a fait par des modifications de la législation fiscale, des suppressions d'impôt et des abaissements du seuil d'imposition... toujours en direction d'une baisse des recettes.

En outre, les politiciens apôtres des mesures d'économie exigent que l'Etat épargne non pas quand il le peut, c'est-à-dire au bon moment, mais quand ils pensent qu'il le doit. Et c'est toujours juste au moment où les ménages ont besoin de lui.

Les apôtres des économies ont pour échelle de valeur la quote-part de l'Etat¹. Celle-ci a augmenté au début des années 1990, car la récession a fait grimper les prestations de l'aide sociale. Depuis 1995, elle est stable, avec des valeurs de 38 ou 39 pour cent. Environ 6 pour cent proviennent des assurances sociales obligatoires. En comparaison avec d'autres pays industrialisés, la Suisse se trouve plutôt au bas de l'échelle.

Les mesures d'économie de l'Etat pèsent plus fortement sur les personnes à moyen et bas revenu. Les femmes sont minoritaires en regard du nombre de personnes auxquelles cette politique permet d'économiser beaucoup d'impôts, mais elles sont une majorité à souffrir de la réduction des prestations de l'Etat.

Posons-nous la question: un Etat doit-il épargner avant de dépenser, à l'instar d'un ménage privé? Non, car il existe un système bancaire moderne et un marché financier. Ceux-ci coordonnent et garantissent la mise en commun de moyens et permettent de réaliser de gros investissements. A terme, les investissements sont à l'origine d'excédents de recettes et, par conséquent, d'économies. Parmi ces investissements rentables, on peut citer les crédits de formation.

L'Etat doit donc fournir des prestations et consentir aux dépenses permettant de préserver la dignité humaine (prestations d'assistance) ainsi qu'à celles qui rapportent à terme, en tant qu'investissement: amélioration de l'égalité de chances et de la cohabitation pacifique, placement dans l'avenir (formation, infrastructures, protection de l'environnement, etc.). Pénaliser ces domaines, c'est toucher à la substance de notre société ou agir au détriment des générations futures.

Claudia Nielsen | claudia.nielsen@abs.ch

Ici résumé, ce texte a été publié à l'origine sous le titre «Der Staat ist nicht irgendein Haushalt» dans la «Rote Revue: Zeitschrift für Politik, Wirtschaft und Kultur», n° 2/2004.

1 La quote-part de l'Etat est le rapport des dépenses publiques au produit intérieur brut (PIB).

Quand 2 + 2 ne font que 3

BUDGETS DE FEMMES _ Les emplois occupés par des femmes sont en majorité des postes à temps partiel et mal payés. Cela pénalise les femmes non seulement en matière de prévoyance vieillesse, mais leur complique aussi la tenue d'un budget. Même une petite dépense imprévue peut causer de gros soucis.

//_D'abord les bonnes nouvelles: la participation des femmes à la vie active a augmenté lentement, mais constamment dans l'économie suisse aussi. Elle atteint même une proportion élevée en comparaison avec l'Europe. Cela devrait sous-entendre davantage d'indépendance financière et de liberté. Mais le chiffre selon lequel, en Suisse, 74 pour cent des femmes de 15 à 64 ans travaillent n'est pas éloquent. Malgré cette participation élevée, le monde du travail demeure inadapté aux besoins des femmes et de la famille. Cela entraîne des sacrifices en termes de qualité de vie et peut également déséquilibrer financièrement le budget des femmes. La raison tient encore et toujours au fait que – contrairement à celui de l'homme – le travail de la femme est très fragmenté et par conséquent peu attrayant. Voire pas du tout rémunéré, comme dans le cas des tâches domestiques. Les femmes évoluent dans un univers professionnel à temps partiel: quatre employé-e-s à temps partiel sur cinq sont des femmes. Et les taux d'occupation sont bas: ils sont inférieurs à 50 pour cent pour près de la moitié d'entre elles.

Les femmes évoluent dans un univers professionnel à temps partiel: quatre employé-e-s à temps partiel sur cinq sont des femmes.

Les choses peuvent se corser lorsque le taux d'occupation total est fragmenté. Par exemple, une personne qui occupe une place à 50 pour cent et une autre à 20 pour cent est défavorisée par rapport à une seule place à 70 pour cent, et cela pour de nombreuses raisons. Les conséquences financières sont sérieuses, par exemple en matière d'assurance-vieillesse. Il est souvent impossible de prendre en compte l'ensemble du revenu dans une caisse de pensions; en raison des prescriptions légales sur la déduction de coordination, seule une partie du salaire total est assurée dans le deuxième pilier. En outre, avec deux emplois, les frais d'organisation et de déplacement sont plus élevés.

Les nombreuses personnes qui recourent à un conseil en matière de budget témoignent

également que les emplois cumulés peuvent rapporter moins que prévu et se révéler épuisants. Ruth Eigenmann, qui fournit des conseils juridiques aux femmes pour la Centrale des femmes de Zurich, constate une augmentation de la tendance à prendre un deuxième emploi: «Les femmes veulent préserver leur indépendance financière. Elles ont beaucoup d'idées et font souvent preuve de flexibilité, par exemple après un divorce. Alors même s'il est mal payé, elles envisagent de prendre un deuxième travail.» Pourtant, le jeu n'en vaut souvent pas la chandelle. Les femmes sont souvent engagées en tant que «bouche-trou», en particulier dans des activités comme le ménage ou la garde des enfants.

Chance ou voie de garage?

«De nombreuses femmes seules cumulent les emplois», confirme Ursina Kasper, du service de conseil aux femmes de la Fédération suisse des femmes protestantes à Zurich (efz). D'une part, elles y sont obligées pour des raisons strictement économiques, vu qu'un emploi ne suffit pas pour vivre. D'autre part, les femmes auraient davantage tendance à répartir leur travail: elles font la distinction entre un travail alimentaire et une occupation épanouissante, par exemple dans le domaine artistique. «Le danger peut tenir à ce que les femmes finissent ainsi par se disperser et s'épuiser. Elles ne voient l'énergie que cela leur coûte que lorsqu'elles sont touchées dans leur santé», complète Ursina Kasper.

La tendance au temps partiel féminin est-elle une chance ou une voie de garage? «Il ne faut pas confondre le travail à temps partiel «volontaire», qui est avant tout le fait de salariées très qualifiées pouvant se le permettre, et le travail à temps partiel «involontaire», précise Silvia Strub, du bureau de recherche BASS. Elle ajoute: «Les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes à être sous-employées et à vouloir travailler davantage.»

C'est le cas de Sonia S., employée. Après un programme de réduction des coûts de son employeur, il y a quelques années, elle a dû réduire son temps de travail de 80 à 60 pour cent. Mais après que l'entreprise se fut redressée économiquement, un retour en arrière s'avéra impossible. Les temps de travail n'ont pas été augmentés, mais de nouveaux employés masculins ont été engagés. Il est ra-

rement question de cette «sous-occupation croissante» sur la place publique. Bien que les indicateurs disponibles pointent vers le haut, ces dernières années. Ainsi, le nombre de femmes travaillant à temps partiel parce qu'elles n'ont pas trouvé d'emploi à plein temps a doublé entre 2001 et 2005. Lors du dernier recensement, 10 pour cent des employé-e-s à temps partiel ont déclaré qu'elles ou ils auraient préféré un emploi à temps complet. Ces chiffres ne reflètent pourtant qu'une partie du sous-emploi, car les statistiques excluent les nombreuses personnes qui – comme Sonia S. – augmenteraient volontiers leur temps partiel, mais pas à 100 pour cent.

Le nombre de femmes travaillant à temps partiel parce qu'elles n'ont pas trouvé d'emploi à plein temps a doublé entre 2001 et 2005.

On peut également expliquer de cette manière la progression parallèle des emplois multiples. Entre 1991 et 2005, le nombre des personnes ayant pris un deuxième ou un troisième emploi s'est considérablement accru. Comme ce sont avant tout les femmes qui travaillent à temps partiel, la problématique des emplois multiples concerne, une fois de plus, presque exclusivement ces dernières. Une personne tributaire de ces revenus partiels ressent aussi cela quant aux dépenses. La structure des revenus est moins stable et n'offre pas de marge pour l'imprévu. Du coup, un budget apparemment bien ficelé peut déraiser subitement. Les déclencheurs sont le plus souvent l'absence d'épargne, laquelle aurait permis de surmonter une situation d'urgence. Le cercle vicieux se referme: ainsi que l'a démontré l'étude publique de l'Unité de recherche en psychiatrie clinique et sociale de l'Université de Zurich sur la condition psychique des travailleurs pauvres, en automne 2006, les gens qui vivent en Suisse avec un faible revenu sont soumis à une forte pression psychique, faute de pouvoir mettre de l'argent de côté à la fin du mois. //

Katinka Gyomlay | katinka.gyomlay@gmx.ch



La fondation Edith Maryon a acquis avec le temps un parc immobilier de 40 objets, de la maison familiale au projet culturel, mais aussi des écoles et des domaines agricoles.

Photos: mad

Cautionnement pour des garanties de loyer

FONDATION EDITH MARYON **Plutôt que de payer le montant total d'une garantie de loyer, atteignant souvent plusieurs milliers de francs, la fondation bâloise Edith Maryon propose un système de caution. Quelque 3000 locations sont garanties ainsi, la plupart dans la région de Bâle.**

// La fondation porte le nom d'Edith Maryon, collaboratrice de l'anthroposophe Rudolf Steiner. Cette femme sculpteur (née en 1872 à Londres et décédée en 1924 à Dornach) s'est associée de manière décisive aux projets de Steiner dans les domaines de la sculpture et de l'architecture. Créée en 1990, la fondation Edith Maryon veut soutenir, en tant que partenaire, les personnes faisant preuve d'esprit d'initiative pour des projets en rapport avec la propriété foncière et les constructions existantes ou à planifier. La fondation fournit son appui en particulier pour les questions sociales, la réalisation de projets, le développement de modèles de financement alternatifs et l'élaboration de structures autogérées.

L'un des domaines d'activité importants est devenu le cautionnement pour des garanties de loyer. Aujourd'hui, quelque 500 nouvelles cautions sont octroyées chaque année pour une valeur moyenne de 3000 francs. Au lieu de payer l'intégralité de la garantie de loyer, les locataires ne versent que 15 pour cent du montant, ce qui soulage considérablement le budget des ménages.

La fondation Edith Maryon est devenue un partenaire de choix des services de conseil régionaux: «Les institutions sociales de Bâle nous envoient régulièrement leur clientèle», explique le directeur Christophe Langscheid. Des gens dépendants, des retraité-e-s ou des malades chroniques ayant besoin d'un nouveau logement, mais dans l'incapacité de payer la garantie de loyer y trouvent assistance. L'examen des demandes de cautionnement prend alors souvent la forme d'un véritable entretien de conseil, ainsi que le constate la fondation dans son rapport annuel.

La ruée sur ces cautions de garantie de loyer a pris une telle ampleur que la fondation a dû quelque peu serrer la bride. La fondation ayant dû pour la seule année 2005 déboursier 200 000 francs et donc augmenter le fonds de solidarité, les conditions d'octroi d'un cautionnement sont désormais plus strictes. Ainsi, les parents doivent signer une caution solidaire pour les jeunes adultes en formation jusqu'à 25 ans. A ce jour, la fondation gère près de 3000 cautions de garantie. Le fonds de solidarité est alimenté par les parts de 15 pour cent versées par les locataires; selon la durée du contrat de location, 25 à 100 pour cent de la part de chaque locataire resteront dans le fonds lorsqu'elle ou il quittera son domicile.

Parc immobilier diversifié

L'objectif principal de la fondation Edith Maryon n'est toutefois pas de cautionner des locations: il consiste à «encourager des logements et des places de travail sociaux». La fondation possède une quarantaine de biens immobiliers, allant de la maison individuelle jusqu'au lotissement de 44 habitations; s'y ajoutent des projets culturels et professionnels, mais aussi des maisons de vacances, hôtels, écoles et exploitations agricoles, en partie aussi en Allemagne. La valeur totale du bilan dépasse les 80 millions de francs.

Le projet le plus connu de la fondation est l'hôtel Krafft de Bâle, dont la rénovation a été couverte d'éloges. La fondation est ravie du résultat, du fonctionnement de l'hôtel et de son grand succès, souligne Christophe Langscheid. Il attend aussi avec impatience le développement du projet «Weleda» à Arlesheim, où la clinique Ita Wegman accueillera des institutions du domaine de la santé, dans

l'ancienne usine de cosmétiques naturels qu'elle jouxte. Ce projet est cofinancé par la Banque alternative BAS, comme l'a été l'hôtel Krafft.

Certes, la Banque alternative BAS n'est qu'un des nombreux établissements financiers avec lesquels collabore la fondation, mais les liens sont très étroits. Thomas Bieri, chef du service des crédits de la BAS, est membre du conseil de la fondation Edith Maryon. Christophe Langscheid confirme que la direction apprécie cette collaboration transversale. Et il applaudit les crédits d'encouragement ainsi que le rating immobilier et écologique de la Banque alternative BAS: cette dernière a octroyé à la fondation un prêt hypothécaire d'encouragement d'un demi-million de francs, en plus d'autres prêts hypothécaires pour plus de 6 millions et d'une ligne de crédit jusqu'à 100 000 francs.

La dernière création de la fondation Edith Maryon est le fonds artistique. Il soutient des projets spécifiques qui se distinguent non seulement dans leur sphère artistique respective, mais aussi dans la promotion de la création artistique. _//

René Hornung | hornung@pressebuero-sg.ch

Les dons et des legs sont nécessaires

Pour pouvoir continuer à développer son travail, la fondation Edith Maryon dépend de ses partenaires et de leur soutien. La fondation donne une utilité publique aux dons et/ou legs, également sous la forme d'actifs immobiliers. www.stiftung-edith-maryon.ch



La liste des crédits actuels figurant sur cette page PDF est «cachée» pour des questions de protection de la clientèle.

La Banque alternative BAS ne renonce pas pour autant à la transparence en la matière.

Les personnes intéressées peuvent se référer au moneta ou commander la liste des crédits actuels complète au tél. 021 319 91 09 ou par e-mail: bas-info@abs.ch

Invitation

à la 16^e assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Banque alternative BAS

Samedi 12 mai 2007, à 10.15 heures, à la maison de la culture et des congrès
(Kultur & Kongresshaus) d'Aarau

Madame, Monsieur,

Nous nous réjouissons d'accueillir de nombreuses et nombreux actionnaires à l'occasion de notre assemblée générale 2007. Vous pouvez obtenir dès maintenant le rapport d'activité 2006 de la Banque alternative BAS:

- > sur papier en renvoyant le coupon ci-dessous ou en le commandant par courriel à contact@abs.ch,
- > sous la forme d'un document pdf sur www.abs.ch.

A l'issue de l'assemblée générale, nous vous inviterons à partager une copieuse collation, à débattre et à dialoguer.

Nos actionnaires recevront en temps opportun une invitation personnelle, accompagnée des documents suivants:

- > l'ordre du jour détaillé,
- > un talon de commande du rapport d'activité 2006,
- > un talon pour la commande de la carte d'admission ou pour donner procuration à un-e éventuel-le représentant-e,
- > le rapport annuel 2006 de l'association Fonds d'innovation.

L'assemblée générale sera traduite simultanément en allemand et en français. La maison de la culture et des congrès est accessible aux personnes en fauteuil roulant. Nous demandons aux personnes malentendantes de nous prévenir de leur venue, afin que nous puissions organiser la traduction en langage des signes.

A l'ordre du jour figurent les thèmes usuels propres aux activités annuelles (discussion et acceptation du rapport annuel et des comptes annuels 2006, décision quant à l'utilisation du bénéfice), deux révisions des statuts et les élections au conseil d'administration. Comme tous les deux ans, nous proposerons aussi à l'assemblée générale une augmentation de capital.

Même les personnes qui ne possèdent pas (encore) d'actions de la BAS sont les bienvenues pour une AG «à l'essai». Dans ce cas, nous vous prions de vous inscrire (contact@abs.ch ou 062 206 16 16).

Meilleures salutations
Claudia Nielsen,
présidente du conseil d'administration

Thèmes de l'AG: augmentation du capital et adapta- tion des statuts

La BAS continue de progresser. L'action de la BAS remporte un grand succès; elle est attrayante grâce à son droit de participation, au versement de dividendes et aux adaptations du prix d'émission. Cela reflète aussi le bon résultat de l'année 2006 (voir en page 14).

Nos actionnaires et client-e-s ont fait usage, en 2006, de la possibilité de participer à l'augmentation du capital. Ils nous ont permis un accroissement du capital propre d'environ 2,7 millions de francs. Cet afflux réjouissant ne sera visible qu'à partir de l'exercice 2007, mais il couvre déjà les crédits octroyés dès le mois de janvier.

Comme toutes les banques, la BAS doit couvrir ses crédits avec une part de fonds propres. Davantage de capital propre, c'est davantage de crédits fondés sur des critères écologiques et sociaux. Nos actionnaires investissent directement dans la liberté d'action de la BAS. Celle-ci consacre environ 80 pour cent des fonds qui lui sont confiés aux crédits. Aucune autre banque éthique en Europe n'atteint une aussi grande proportion.

Nous demanderons à l'AG du 12 mai 2007 une nouvelle augmentation de capital. Si elle est acceptée, vous pourrez souscrire de nouvelles actions. Nous serions heureux que vous en profitiez et que vous attiriez l'attention de vos connaissances sur cette possibilité de placement intéressante. Vous pouvez commander la documentation nécessaire ainsi que le matériel publicitaire au moyen du talon ci-dessous. La BAS vous renseignera volontiers.

Une adaptation des statuts est placée sous le signe d'un renforcement de la démocratie actionnariale. A l'avenir, les membres du CA devraient être élus/reconduits toutes les années (jusqu'à présent: tous les trois ans). La BAS s'adapte ainsi aux règles de gouvernance actuelles (en anglais: corporate governance). La seconde adaptation concerne le comité de crédit: le CA voudrait pouvoir fixer lui-même le nombre de membres du comité (jusqu'à présent: au moins trois). Il pourrait ainsi mieux gérer sa charge de travail et préparer la réduction prévue du CA.

Cherchez-vous la banque où vous savez toujours ce qui est fait avec votre argent?

Je souhaite participer à la politique d'affaires durable de la BAS.
Merci de m'envoyer:

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Rapport d'activité 2006 | <input type="checkbox"/> Documents d'information |
| <input type="checkbox"/> Bulletin de souscription d'actions de la Banque alternative BAS | <input type="checkbox"/> Demande d'ouverture de compte |
| <input type="checkbox"/> Bulletin de souscription d'obligations de caisse ou d'encouragement de la BAS | <input type="checkbox"/> Statuts de la BAS |
| | <input type="checkbox"/> Livre «Histoire de la BAS» (68 p., A5) |

Nom
Adresse
NPA/Lieu
Téléphone

A retourner à: Banque alternative BAS, Représentation romande, rue du Petit-Chêne 38, c.p. 161, 1001 Lausanne ou tél. 021 319 91 00, bas-info@abs.ch, www.bas-info.ch

**BANQUE
ALTERNATIVE**

Banque alternative BAS
Représentation romande
Rue du Petit-Chêne 38
Case postale 161
1001 Lausanne
Tél. 021 319 91 00
Fax 021 319 91 09
bas-info@abs.ch
www.bas-info.ch

Finnova: notre nouveau cœur

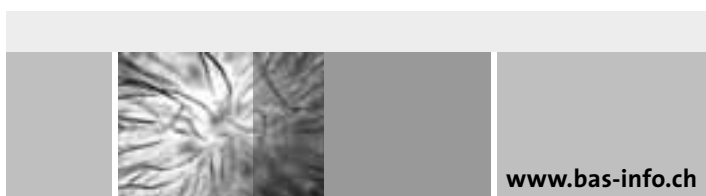
En 2007, la BAS introduira le système bancaire Finnova, lequel représente la base électronique de toute l'activité bancaire. Il s'agit donc de bien plus que de quelques nouveaux logiciels: c'est en quelque sorte le cœur technique de «l'organisme de la banque» qui sera remplacé. Ce lien invisible avec les données des client-e-s, les conditions, les crédits, les avoirs, les processus, les dates et les intérêts sera associé à un nouveau système technique. La direction de la BAS a choisi de faire ce pas après une analyse détaillée. La solution de l'entreprise Finnova de Lenzburg permettra à la BAS de mieux répondre aux

besoins des client-e-s et de développer son offre. Finnova mettra aussi à disposition la plate-forme pour la banque en ligne de la BAS. La BAS a également rejoint un réseau de banques régionales qui exploitent le logiciel en commun et aspirent à des synergies. Pour autant, chaque établissement garde toute son indépendance.

Un exploit technique

Actuellement, les responsables de la BAS travaillent avec des spécialistes externes pour préparer le grand saut vers le nouveau système, qui aura lieu fin 2007. Dans le même

temps, l'organisation interne de la banque est adaptée aux nouvelles exigences et possibilités. Les collaboratrices et collaborateurs de la BAS feront des efforts supplémentaires en automne 2007: elles et ils testeront le nouveau système sous toutes les coutures, pendant trois samedis, avant sa mise en fonction. Pour la clientèle de la BAS, l'introduction de Finnova sera perceptible surtout par l'extension et l'amélioration des services. Les changements administratifs nécessaires seront communiqués sitôt qu'ils seront définitifs et suffisamment précis.



www.bas-info.ch

La Banque alternative BAS est depuis toujours une banque à orientation sociale et écologique. Fondée il y a dix-sept ans, elle compte aujourd'hui 21 000 clientes et clients dans toute la Suisse et emploie 65 collaboratrices et collaborateurs à Olten et à Lausanne. Le total du bilan s'élève à 725 millions de francs.

Rejoignez le conseil d'administration de la Banque alternative BAS

Afin de compléter le conseil d'administration dès mai 2007 ou 2008, nous cherchons une à deux personnalités expérimentées dans la gestion d'entreprise ou le domaine bancaire, souhaitant contribuer au développement de notre établissement. Votre mandat consistera à prendre part aux décisions stratégiques, à exercer la haute surveillance sur les activités ainsi qu'à mettre vos connaissances spécifiques au service de la commission de contrôle du conseil d'administration et au service des tâches du conseil d'administration de notre banque.

Vous avez l'esprit synthétique, communiquez ouvertement, êtes capable de clairvoyance et suivez des stratégies claires. Vous avez de l'expérience dans le domaine bancaire ou financier ou encore en matière de direction et savez comment fonctionne et se développe une PME. Vous associez l'éthique et la durabilité à l'activité économique et maniez également l'allemand. A qualifications égales, nous donnerons la priorité aux femmes.

Prenez contact avec la présidente du conseil d'administration Claudia Nielsen ou envoyez-lui votre candidature par courriel (claudia.nielsen@abs.ch). Elle répondra volontiers à vos questions.



2006 BAS en chiffres

Nombre de client-e-s à la fin de l'année		20 931
Croissance du nombre de client-e-s		573
Avoir par client-e à la fin de l'année	CHF	31 199
Nombre de preneuses et de preneurs de crédit à la fin de l'année		730
Moyenne des crédits à la fin de l'année	CHF	825 944
Total du bilan	CHF	724 556 928
Total du bilan par poste à 100% à la fin de l'année	CHF	15 302 153
Croissance du total du bilan par poste à 100%	CHF	723 988
Effectif à la fin de l'année		62
Nombre de postes à temps partiel (< 90%)		40
Nombre de postes à 100% à la fin de l'année		4 735
Cash-flow (recettes issues des produits moins dépenses imputables aux charges)	CHF	4 829 787
Cash-flow par poste à 100%	CHF	105 203

2006 a été une année réjouissante pour la BAS. Le total du bilan a progressé de près de 4,7% ou 33 millions de francs, passant à 724 millions de francs. Le bénéfice brut 2006 s'élève à 5,8 millions de francs et est identique à celui de l'exercice précédent. Déduction faite des impôts de 0,929 millions de francs, le résultat annuel de la BAS s'établit à 1,38 millions de francs. La totalité de l'afflux de nouveaux fonds a été convertie en crédits durant l'année 2006, selon les critères usuels de la BAS. La demande pour des Hypothèques-BAS destinées à la construction durable a été particulièrement forte en Romandie.

Vos versements sur le compte de prévoyance BAS3

Pour l'année 2007 les montants qui peuvent être versés sur votre compte 3^e pilier ont augmentés:

- Pour les salarié-e-s ou les personnes assujetties à la LPP (affilié-e-s à une caisse de pension 2^e pilier), le versement maximum est fixé à CHF 6365.-.
- Les indépendant-e-s ou les personnes non assujetties à la LPP (sans caisse de pension) peuvent verser jusqu'à 20% du revenu professionnel mais CHF 31 824.- au maximum.

Valeur fiscale des actions de la BAS

L'administration des contributions du canton de Soleure a fixé la valeur fiscale des actions de la Banque alternative BAS ainsi:

- CHF 116.- pour l'action nominative catégorie A d'une valeur nominale de CHF 100.-, n° de valeur 141 725
- CHF 1160.- pour l'action nominative catégorie B d'une valeur nominale de CHF 1000.-, n° de valeur 141 724

Ces montants sont valables dès le 31.12.2005 et doivent être inscrits dans votre déclaration d'impôts.



Photo: Susi Lindig

Merci Christa Joss!

Christa Joss est une femme exceptionnelle. Banquière à part entière, elle ne cesse de se perfectionner et s'adonne à de nombreuses autres activités: elle passe beaucoup de temps en tant qu'accompagnatrice en kayak, elle sillonne les montagnes, élève des moutons faucheurs de prés, conçoit des sacs à dos et est conseillère d'administration d'une entreprise spécialisée dans les activités de plein air. Outre le domaine bancaire, elle maîtrise la pose de sols, la chasse, et... avec son sourire engageant et sa personnalité directe, Christa Joss établit toujours et par tout le contact. On la croit immédiatement, quand elle dit qu'elle n'a que faire du prestige.

Christa Joss quitte la BAS après deux années en tant que présidente de la direction. Elle deviendra cheffe de la caisse d'épargne de Wiesen-dangen en mai. Habitant la commune, elle n'a

pas voulu rater cette occasion, sans compter qu'elle réduira ainsi ses trajets professionnels d'à peu près cent pour cent. Sa décision a été facilitée par le fait qu'elle n'était pas vraiment satisfaite du rythme et de l'ampleur des changements au sein de la BAS. Nous avons présenté ouvertement nos divergences de point de vue dans une lettre à nos actionnaires en janvier 2007.

Christa Joss ne fait rien à moitié. Elle a mis toute son énergie dans le développement de la BAS. Nous regrettons sa décision et lui exprimons notre reconnaissance pour son précieux travail. Nous la remercions en particulier pour les projets qu'elle a initiés et auxquels elle a participé. Elle a mis la main à la pâte avec dynamisme et a contribué à montrer à la BAS sa voie vers l'avenir. Nous lui souhaitons plein succès.

Pour le conseil d'administration:
Claudia Nielsen, présidente

Les gens de la BAS



Photos: Susi Lindig

Liesbet Loeyts, *1970
Conseillère à la clientèle
crédits PME

Ayant quitté ma Flandre natale pour des raisons sentimentales, je suis arrivée avec délectation sur les rives du Léman. Mais, le plus important restait encore à faire: trouver un travail qui soit en accord avec mes opinions, comme lorsque j'étais responsable des crédits de la coopérative Hefboom à Bruxelles.

Celle-ci, dont l'objectif principal est de conseiller et financer les organisations de l'économie sociale et solidaire, fait partie de la FE-BEA, tout comme la BAS. C'est, d'ailleurs, comme ça que j'ai appris son existence.

Aujourd'hui, je m'occupe donc, avec mon collègue Sébastien, des crédits pour la Suisse romande et le Tessin. Je suis vraiment satisfaite de pouvoir à nouveau m'impliquer dans le financement de projets originaux, dont la mise en valeur de l'environnement et le respect de valeurs sociales constituent la clé de voûte.

Même si le cadre est différent, puisque les agriculteurs helvétiques ont remplacé les chômeurs de longue durée belges, le sens de l'engagement de la BAS est bien le même. Promouvoir le développement durable.

Le dépaysement n'est toutefois pas total, car j'ai déjà vécu à Genève. En effet, j'y avais été consultante et formatrice pour la société Reuters. Mais, ce temps-là me semble déjà loin, aussi loin que les années où j'étudiais l'économie sur les bancs de l'Université d'Anvers, ou encore lorsque j'étais inspecteur d'impôts de sociétés pour le Ministère des Finances belge.



Francisco Cabarrubia, *1978
Conseiller à la clientèle
crédits immobiliers

Au début de ma formation commerciale à Neuchâtel, je n'imaginai pas travailler dans une banque. Mais j'y ai pris goût pendant mon stage à la BCZ, après avoir obtenu mon diplôme. Après être passé dans tous les services, j'ai revu mon idée un peu poussiéreuse de l'activité bancaire et suis resté plusieurs années à la BCZ, en tant que conseiller à la clientèle commerciale. Il s'en est suivi onze mois auprès de l'UBS de Zofingue, que je perçois avec le recul comme un détour riche en enseignements vers la BAS.

Depuis la mi-2006, je suis collaborateur de la BAS et heureux de l'être. L'éthique joue un grand rôle dans ma vie et j'aime travailler dans une banque pour laquelle ces valeurs sont essentielles. Outre l'éthique intellectuelle, celle du cœur est importante à mes yeux. Je la perçois comme de la bonne volonté au bon moment, comme mon «travail de développement» personnel. Le débat sur les différentes considérations éthiques n'est pas toujours simple, mais des discussions constructives permettent d'évoquer tout en restant fidèle à soi-même.

Je vis le conseil immobilier à la clientèle comme un travail intéressant et exigeant. L'analyse de bâtiments durables et de projets de construction dans toute la Suisse ainsi que les possibilités de participation sont des points très positifs de mon activité. Les relations avec les client-e-s dépassent souvent les questions purement matérielles; elles sont caractérisées par des valeurs communes sociales ou politiques.

Adresses et heures d'ouverture

Banque alternative BAS

Représentation romande
Rue du Petit-Chêne 38
Case postale 161
1001 Lausanne
Tél. 021 319 91 00
Fax 021 319 91 09
bas-info@abs.ch
www.bas-info.ch

- > Du mardi au vendredi
8 h 30 à 12 h, 14 h à 17 h

Banque alternative BAS Bureau genevois d'information

2, bd Carl-Vogt
1205 Genève
Nathalie Ruegger
Tél. 022 800 17 15
Fax 022 800 17 12
nathalie.ruegger@abs.ch

- > Les mardis de 15 h 30 à 17 h
ou sur rendez-vous.

Banca alternativa BAS Ufficio ticinese d'informazione

Viale Stazione 2
6500 Bellinzona
Fabiano Cavadini
Tél./fax 091 968 24 71
fabiano.cavadini@abs.ch
www.bancaalternativa.ch

- > Les mardis de 9 h 30 à 12 h
ou sur rendez-vous.

Siège Olten

Alternative Bank ABS
Leberngasse 17
4601 Olten
Tél. 062 206 16 16
Fax 062 206 16 17
contact@abs.ch
www.abs.ch

- > Du lundi au vendredi
9 h à 12 h, 14 h à 16 h 30

Formation interne

En raison d'une formation interne, la BAS sera fermée l'après-midi du **19 avril** et du **14 juin 2007**. Nous vous remercions de votre compréhension.

Quand le leasing et les cartes de crédit gonflent les dettes

LA SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION MET LA PRESSION **Que faire quand les dettes s'accroissent? Conseillère en finances au Centre social protestant de Lausanne, Vren Borer Delafontaine propose un accompagnement dans le processus de désendettement. Mais elle parle aussi des causes avec les personnes concernées.**

MONETA: Vous travaillez depuis vingt ans dans le conseil en matière de dettes. Qui vient vous voir?

VREN BORER DELAFONTAINE: Dans nos consultations, on peut distinguer deux types de personnes endettées: les gens qui gagnent assez d'argent, mais dépensent plus que le budget dont ils disposent. Ils s'endettent aussi à l'occasion de changements dans leur vie, par exemple un divorce ou une naissance. Les autres ne gagnent pas assez pour assumer les dépenses courantes, ou alors leur budget prend l'eau au moindre imprévu.

Depuis deux ou trois ans, plusieurs banques s'activent dans le domaine des petits crédits. Ressentez-vous cela?

Beaucoup de personnes qui viennent chercher des conseils chez nous ont un petit crédit auprès de leur banque, mais je ne constate pas d'augmentation notable. Contrairement au nombre de personnes qui s'endettent à cause d'un leasing ou de leur carte de crédit, de plus en plus nombreux. Le gros problème est l'accès à l'argent immatériel. Beaucoup de personnes ont du mal à gérer cela.

Pourquoi?

En raison de la pression de la société de consommation, de l'agressivité de la publicité. On nous fait croire que l'on n'est pas dans le coup si l'on n'achète pas tout, tout de suite. Celle ou celui qui consomme «serait reconnu». Celle ou celui qui ne consomme pas serait exclu.

Quel rôle jouent les téléphones mobiles gratuits et leurs équivalents?

Ils jouent un rôle important. Les offres gratuites compliquent la perception objective du prix et du coût d'un produit. La facture ne vient qu'après.

Existe-t-il des débitrices ou des débiteurs type?

Ce sont surtout des couples avec enfants qui viennent nous voir: à 49 pour cent. Ou des parents élevant seuls leur-s enfant-s: à 27 pour cent. Les montants en jeu sont énormes. Selon une statistique du Centre social protestant Vaud, intégrée à une statistique globale

pour la Suisse réalisée par l'association faitière Dettes Conseil Suisse, les dettes des gens ayant recouru aux conseils en matière de dettes du CSP Vaud s'élevaient à 7,769 millions de francs en 2005! Et ces dernières années, nous assistons à une augmentation fulgurante des gens qui s'endettent à cause de leurs primes d'assurance-maladie. Les conséquences sont dramatiques quand l'assurance ne paie plus aucune prestation.

Y a-t-il une augmentation du nombre de travailleuses-eurs pauvres (working poors), des gens qui ont un emploi à plein temps, mais dont le salaire est si bas qu'il ne leur suffit pas pour vivre?

Oui. En 2004, selon la statistique que j'ai évoquée avant, ils étaient 8 pour cent, et déjà 9 pour cent un an plus tard. L'endettement dû à une tentative ratée de se mettre à son compte a également augmenté, passant de 12 à 18 pour cent des cas.

Toutefois, près de la moitié des cas sont des personnes qui n'arrivent pas à tenir leur budget, à cause de la pression de la société de consommation.

Constata-t-on une augmentation chez les jeunes?

De plus en plus de jeunes qui viennent nous voir expliquent qu'ils sont endettés depuis quatre ou cinq ans déjà. La cause en est souvent un apprentissage interrompu ou un conflit avec leur famille. C'est l'un des plus gros problèmes: les gens – et pas seulement les jeunes – essaient de rembourser leurs anciens crédits en contractant de nouveaux emprunts. Quant ils viennent demander conseil, ils sont

littéralement en train de couler, dépressifs ou malades. «Je n'en peux plus» est l'une des phrases que nous entendons le plus souvent.

Que proposez-vous aux personnes touchées?

Nous travaillons sur deux niveaux. D'une part, nous étudions la situation d'un point de vue technique: à quoi ressemblerait un budget sans dette, comment bloquer l'endettement et comment venir à bout de la montagne de dettes? D'autre part, nous analysons le pourquoi: ce qui a causé l'endettement, le comportement d'achat, le fonctionnement du couple, en matière d'argent, ainsi que d'autres questions.

Quel est votre but: le désendettement ou la possibilité pour les gens de vivre avec des dettes?

Pour commencer, nous établissons un nouveau budget qui permet de vivre au quotidien. S'il reste de l'argent disponible, nous essayons de faire une proposition aux créanciers. Ils acceptent souvent de tendre la main pour un arrangement. A l'exception des caisses maladie qui ont un privilège légal et quelques autres créanciers.

Comment considérez-vous les personnes touchées? Comme des victimes? Des coupables?

Ni l'un ni l'autre. Nous ne les jugeons pas. Nous essayons de comprendre comment elles en sont arrivées là. Si elles sont responsables en partie de leur situation, elles ne le sont pas seules. Les créanciers ont souvent leur part de responsabilité.

Interview: Helen Brügger | helen.bruegger@infomaniak.ch



Biographie

Vren Borer Delafontaine, née en 1949, mariée. Assistante sociale diplômée, elle travaille depuis 35 ans dans le domaine social et depuis 20 ans dans l'assainissement de dettes. Elle donne des cours aux assistant-e-s socia-les-ux sur la prévention et le conseil en matière de dettes. Elle s'engage dans des groupes donnant une dimension politique aux notions d'endettement. «Beaucoup de pays européens ont une grande avance législative sur nous, en ce qui concerne la protection contre l'endettement et l'éducation à de bons rapports avec l'argent.»